



Depuis 2010, Rman, le réseau des musiques actuelles en Normandie, propose de soutenir les jeunes formations à travers le dispositif Booster, financé par la Région Normandie.

Le principe : chaque année, Rman sélectionne trois groupes qui sont accompagnés pendant trois ans vers une voie de professionnalisation. Depuis le lancement,

Christine, Boule, Lascaux, For The Hackers, You Said Strange, Tallisker, Aloha Orchestra, Nord, Brav, Ellah A. Thaun, Loya ont bénéficié du dispositif (10 000 €) pour des aides à la tournée, à l'enregistrement, à la promotion, des préparations à la scène, des formations diverses.

Les conditions : le groupe doit résider en Normandie, avoir effectué 12 concerts depuis janvier 2015 ou 6 concerts depuis janvier 2016, avoir une expérience de l'enregistrement et disposé d'un répertoire d'au moins 70 % de compositions originales. Le dossier est à télécharger sur www.reseau-rman.com et à remplir **avant le 2 décembre**. Un jury régional se réunira mardi 13 décembre pour effectuer une pré-sélection de 10 groupes. un jury national se réunira lundi 9 et mardi 10 janvier pour retenir les 3 groupes du Booster #8.